

<https://saint-chamond.cio.ac-lyon.fr/spip/Apres-une-premiere-annee-de-lycee>



Après une première année de lycée

- Lycéens - Après une première année de lycée : procédures d'orientation et d'affectation -

Date de mise en ligne : jeudi 11 mai 2023

Copyright © CIO de Saint-Chamond - Tous droits réservés

Flyers à Consulter :

Pour les lycéens en 2nd GT ou 2nd Pro



Pour l'apprentissage



Préparer un CAP ou un bac pro
en apprentissage



> Les procédures à
connaître pour entrer en
apprentissage

> Les dates essentielles



Pour plus d'informations, retrouvez le guide des procédures sur le [site de l'académie](#) ou prenez contact avec le CIO.